

Proposition d'activité portant sur le Jalon 2 « Le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, un patrimoine entre héritage culturel et reconversion ».

Scenario pédagogique de type « activité puzzle ». Travail de recherche documentaire en autonomie (guidée), expression orale, rédaction d'une synthèse en collaboration.

Etape 1 :

Les élèves se voient attribuer un sujet qu'ils doivent préparer grâce à une recherche documentaire guidée (fiche ressources).

A. Présentez l'inscription du Bassin minier sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO :

- en expliquant ce qu'est un « paysage culturel évolutif vivant » et en quoi le Bassin minier y correspond
- en montrant que cette inscription n'est qu'une étape dans un processus plus général de patrimonialisation

B. Justifiez l'inscription du Bassin minier sur la Liste du Patrimoine mondial : montrez que c'est un site exceptionnel par la diversité du patrimoine conservé, et qu'il présente une valeur universelle.

C. Montrez que le patrimoine du Bassin minier a été et est toujours menacé par un risque de destruction délibérée ou non, qui s'explique avant tout par des considérations économiques.

D. Montrez par quelles mesures le patrimoine minier est aujourd'hui (en partie protégé). Pensez à présenter les lois anciennes qui ont permis à l'Etat de déployer cette protection.

E.. Montrez que le Bassin minier est aujourd'hui mis en valeur par des activités de tourisme culturel et naturel qui lui permettent d'attirer du public et d'être plus largement connu.

F. Montrez que les principaux grands sites conservés se sont reconvertis en développant désormais de nouvelles activités.

Etape 2 :

« Groupes experts » : les élèves qui ont le même sujet se regroupent et comparent les informations qu'ils ont récoltées.

Etape 3 :

« Groupes puzzle » : les élèves se déplacent et forment des groupes comportant tous les sujets (de A à F). Ils présentent tour à tour leur réponse à leur sujet. A partir de ces présentations orales, le groupe complète la fiche récapitulative distribuée par l'enseignant. Echange nécessaire (chaque élève n'est pas forcément responsable d'une « case », il faut collaborer).

Etape 4 :

Reprise et correction par l'enseignant.

J. Dos Santos, professeure au Lycée Pasteur de Somain, missionnée auprès du Centre Historique Minier de Lewarde

Éléments de reprise

vocabulaire

fosse = ou fosse d'extraction. Ensemble des installations de surface et de fonds rattachées à un puits d'extraction.

carreau = terrain sur lequel est implanté la fosse. Par extension, espace central de la fosse, autour duquel s'organisent les bâtiments

chevalement = tour construite au-dessus du puits, surmonté d'une poulie (la molette) supportant un câble destiné à la descente ou à la remonte des mineurs ou du charbon. Selon les époques, il était en bois (XVIIIème, pas d'éléments conservés), en métal ou en béton. Parfois aussi appelés chevalets.

terril = colline artificielle constituée des résidus de l'exploitation (majoritairement des schistes noirs) qui y étaient amenés par voie ferrée. Ils peuvent être plats ou en forme de pyramides.

Cavaliers = chemins formés par les anciennes voies ferrées qui relient les fosses entre elles et aux terrils. Ils empruntaient parfois des ponts dont certains ont été conservés (ex : au-dessus de la trouée d'Arenberg)

corons : nom donné aux premiers logements de mineurs, qui formaient de longues barres linéaires de logements. Ils ont été remplacés à la fin du XIXème par d'autres types de logements : cités pavillonnaires, puis cités-jardins, puis camuts en béton, mais le terme de coron, historiquement impropre, est resté pour désigner de façon générique les logements des mineurs.

- Identifier le patrimoine du Bassin minier

L'exploitation minière a débuté dans le nord de la France en 1720, avec la première découverte de charbon à Fresnes-sur-Escaut, au nord de Valenciennes. Cette découverte est le résultat de longues années d'une prospection qui s'explique par un contexte historique de développement d'un artisanat très consommateur de bois (chaux, briques, faïence, verre, brasserie, armes...) qui fait craindre un épuisement des ressources forestières [à relier au Thème 5]. Petit à petit, le bassin minier s'agrandit : des compagnies minières privées se forment et obtiennent des concessions sur des territoires allant vers le sud puis l'ouest, en suivant les veines de charbon. En effet, les premières techniques de forage ne permettent pas de creuser trop profondément : les compagnies choisissent donc de démanteler les premières fosses pour en installer d'autres quelques kilomètres plus loin. Au fil du temps, les sites d'exploitation (les fosses) changent d'apparence avec l'évolution des matériaux et des techniques. Les compagnies privées, puis les Houillères du Bassin du Nord-Pas-de-Calais (HBNPC) après la nationalisation de 1946, font aussi construire de vastes cités de logements pour accueillir les mineurs. C'est à partir des années 1960 que l'Etat planifie l'arrêt de l'exploitation, trop peu rentable face à la concurrence étrangère. Les fosses ferment peu à peu jusqu'à la dernière « remonte » de charbon, en 1990.

La patrimonialisation de cet espace est un processus long et progressif dans lequel interviennent une multiplicité d'acteurs. Dès les années 1970, les HBNPC prennent l'initiative de conserver la fosse de Lewarde pour en faire un musée (Centre Historique minier) et un centre d'archives. Dans les décennies qui suivent, on voit apparaître des mobilisations citoyennes pour sauver un édifice, des communes qui rachètent un site pour le reconverter, l'Etat qui intervient par le biais de la DRAC ou des Monuments historiques... L'inscription du BM sur la Liste du Patrimoine mondial en 2012 est le résultat d'une action de dix années menée par un vaste ensemble d'acteurs locaux. Elle est une étape importante, porteuse d'une reconnaissance internationale, dans un processus de changement de regard sur le Bassin minier qui se poursuit encore aujourd'hui.

Celui-ci a été inscrit par l'UNESCO comme un « paysage culturel » : un territoire marqué par une forte transformation des éléments naturels par l'activité humaine. Il est « évolutif » car ce qui existe aujourd'hui est la trace de près de trois siècles d'activité, avec différentes périodes qu'on peut distinguer dans le paysage. Enfin, il est « vivant », car ce territoire est toujours habité, et certains des sites toujours utilisés, mais pour de nouvelles activités. L'UNESCO n'a donc pas inscrit un ni des monuments, mais l'ensemble d'un territoire. Le périmètre inscrit rassemble 353 biens, choisis pour leur représentativité et leur qualité de conservation. Ce sont des éléments techniques (les anciennes fosses, les chevalements, certaines machines...), des logements (les fameux « corons »), des bâtiments d'usage social (écoles, hôpitaux...), des éléments de paysages naturalisés (terrils, cavaliers)... C'est la grande diversité de ces éléments qui donne au site son caractère exceptionnel. Ils ne représentent pourtant que 25% de l'ensemble du patrimoine conservé dans le BM, celui-ci n'étant lui-même qu'une petite partie de ce qui a existé depuis le XVIIIème.

Le Bassin Minier est inscrit parce qu'il présente une valeur universelle exceptionnelle : il est la trace d'une

aventure humaine qui a duré trois siècles, a façonné le paysage local, et a contribué à la Révolution industrielle en France. Elle concerne toute l'humanité, dont le mode de vie actuel est lié à cette industrialisation, et tous les continents, qui ont connu eux aussi l'exploitation du charbon avec des techniques et un patrimoine semblables. Il est aussi universel car il est le témoin de phénomènes communs à de multiples territoires : échanges de connaissances techniques d'un pays à l'autre, mouvements de populations, luttes sociales qui ont donné naissance à un droit du travail international...

Cette reconnaissance est marquante pour les populations locales car elle remet en cause de nombreux préjugés qui se sont formés avec l'arrêt de l'exploitation minière : le Bassin était alors marqué par une image tenace de paysage noir, pollué, pauvre et laissé à l'abandon. Il s'agit bien d'une patrimonialisation, un changement de regard qui permet d'identifier désormais ces différents éléments comme un patrimoine de valeur, devant être conservé, valorisé et transmis aux générations futures.

C'est aussi une démarche identitaire et mémorielle, car il s'agit de protéger, voire de retrouver une mémoire menacée de disparaître : celle d'une époque de prospérité, pendant laquelle les mineurs, héroïsés par de multiples acteurs, étaient considérés comme les « premiers ouvriers de France ». Cela permet aussi de mettre en valeur le lien entre cette histoire minière et l'actualité du territoire : importance des communautés d'origine immigrée, pratiques de loisirs toujours vivantes...

- Un patrimoine menacé, à sauvegarder

De nombreux sites ont disparu pour deux raisons : les plus anciens ont été démantelés parce que les compagnies minières choisissaient de déplacer l'activité pour suivre les veines de charbon, plutôt que de prolonger dangereusement les galeries. Construites en bois, les fosses ont donc été rasées et les puits comblés, sans laisser presque aucune trace. A partir des années 1970, la fermeture des fosses répond désormais à une décision gouvernementale d'arrêter progressivement l'exploitation du charbon, devenue trop peu rentable face à la concurrence. Les fosses sont là aussi le plus souvent démantelées et les chevalements abattus, afin de permettre une reconversion du carreau vers d'autres activités. Ce n'est que dans les années 1980 que, du fait du changement de regard, on commence à vouloir protéger les bâtiments : seules quatre fosses complètes ont été conservées (à Lewarde, sur décision des HBNPC, à Oignies, à Wallers et à Loos-en-Gohelle).

S'il n'y a plus aujourd'hui de volonté délibérée de détruire le patrimoine minier, celui-ci reste cependant en péril, même inscrit à l'UNESCO ou aux Monuments historiques : l'entretien des bâtiments coûte cher, et certains sont menacés de disparition par manque de travaux ou de reconversion.

En effet, l'UNESCO n'apporte pas en soi une protection, mais une reconnaissance : aucune contrainte ni régulation ne s'imposent aux propriétaires des sites inscrits. En revanche, certains de ces éléments miniers ont été classés par le Ministère de la Culture aux Monuments historiques : des chevalements, des bâtiments... Pour ceux-là, l'Etat apporte une protection. Enfin, en 2016, l'Etat a classé la « chaîne des terrils » comme paysage d'intérêt, au titre de la Loi paysage de 1930. Là aussi, il s'agit d'une protection.

- Un territoire valorisé :

On peut distinguer ici plusieurs formes de valorisation

- une muséification : plusieurs sites possèdent un « musée de la mine ». Le plus important reste aujourd'hui le Centre Historique Minier de Lewarde, créé dans les années 1970 par les HBNPC comme un site de conservation des archives et des éléments techniques des Houillères, et comme un musée (ouverture en 1984). La Cité des Electriciens de Bruay-la-Buissière met en valeur l'histoire du logement ouvrier.
- un développement touristique : les sites du Bassin Minier se sont tournés vers le tourisme en aménageant leur territoire. Des visites guidées (par des médiateurs ou par des applications numériques) sont proposées, des chemins de randonnées ont été aménagés... On peut désormais passer une nuit dans les plus anciens coronas du Pas-de-Calais, transformés en gîtes. La mission d'ingénierie ALL (Autour du Louvre-Lens) a été instaurée pour valoriser le Bassin minier : elle se décline notamment sous la forme de produits commerciaux destinés à mettre en avant le patrimoine et l'identité locale.
- L'organisation d'événements culturels ou sportifs : les terrils sont désormais considérés comme des espaces de promenade mais aussi de sport (parapente, course, ski!!). De nombreuses courses ont permis de donner une visibilité au territoire (Course des terrils, Trail des pyramides noires, Marathon

de la Route du Louvre...)

En dehors du tourisme et des loisirs, les anciens sites miniers ont aussi connu une reconversion vers d'autres types d'activité. La fosse de Loos-en-Gohelle (ou base du 11-19) accueille aujourd'hui une pépinière d'entreprises travaillant sur les questions de développement durable.

Mais la majorité des sites se sont tournés vers les activités artistiques et culturelles :

- ouverture d'un théâtre à Loos-en-Gohelle (Culture Commune, scène nationale)
- construction du Métaphone à Oignies (fosse 9-9 bis, dernière à avoir fermé en 1990) : un bâtiment moderne dédié à la musique, à la fois scène de spectacle et « instrument de musique urbain »
- constitution d'un pôle cinéma à Wallers-Arenberg (Créative mine), site de tournage du *Germinal* de Claude Berri
- résidence d'artistes à la Cité des Electriciens de Bruay-la-Buissière

De façon générale, de nombreux événements culturels (concert, chorégraphies, spectacle vivant...) sont organisés sur les anciens sites d'exploitation ou sur les terrils.

Le Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais

Inscrit en 2012 sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que :

Paysage culturel...

= un territoire dans lequel la nature a été façonnée par l'activité humaine.

IDENTIFIER

Un ensemble exceptionnel par sa diversité :

- l'inscription par l'UNESCO concerne 353 éléments (les + représentatifs et les mieux conservés)
- Ce patrimoine est très divers, on peut distinguer :
 - des éléments bâtis (des fosses intactes, des chevalements, des logements, des écoles, des églises....)
 - des éléments non bâtis : terrils et cavaliers.
- tout le patrimoine du BM n'a pas été inscrit par l'UNESCO : le périmètre inscrit correspond à 25% du patrimoine minier du NPdC. Il y a aussi un important patrimoine immatériel (pratiques festives, ludiques, religieuses, langue...).

Une valeur universelle :

Le Bassin minier est un témoin d'une histoire qui concerne l'humanité, car il est le témoin :

- de l'industrialisation, née avec le charbon et qui s'est diffusée au monde
- des conditions de travail des mineurs – hier et aujourd'hui
- des luttes sociales des mineurs, qui ont participé à la construction d'une protection sociale des travailleurs

Un long processus de patrimonialisation qui implique de nombreux acteurs :

La reconnaissance de ces éléments comme un patrimoine devant être conservé se fait de façon progressive à partir des années 1970. C'est le résultat de multiples actions menées par les Houillères, le Ministère de la Culture, les collectivités locales, les habitants...

L'inscription par l'UNESCO en 2012 est une étape très importante, mais elle n'est ni le début ni la fin du phénomène, qui se poursuit encore.

... évolutif ...

= reflet d'une longue histoire comprenant différentes étapes. Ici, 3 siècles d'exploitation du charbon avec des évolutions dans les techniques, les modes de construction ou de logement.

CONSERVER

Un patrimoine en partie disparu et toujours en péril :

On n'a conservé qu'une petite partie de ce qui a existé : de nombreux bâtiments ou terrils ont été volontairement détruits. Le patrimoine actuel est évalué à 60% de ce qui existait dans les années 1950. Aujourd'hui, certains éléments sont encore jugés en péril : des sites parfois inscrits aux Monuments Historiques, mais qui sont laissés à l'abandon. Ce sont des sites industriels, des logements, une chapelle...

Des menaces qui s'expliquent :

Ces destructions s'expliquent par plusieurs facteurs :

- les éléments n'étant pas perçus comme du patrimoine, on a souvent détruit pour utiliser l'espace pour autre chose.
- parfois les lieux sont reconnus comme étant du patrimoine, mais leur restauration coûte trop cher

Mais un patrimoine en partie protégé :

En cas de destruction d'éléments, le Bassin minier tout entier pourrait être rayé de la Liste du Patrimoine mondial. C'est surtout l'Etat qui a le pouvoir légal de protéger ces sites par des mesures de classement :

- 69 sites du Bassin minier sont classés « Monuments historiques » (années 1990)
- depuis 2016, 78 terrils sont classés « paysage d'intérêt » et sont donc protégés.

... vivant

= toujours habité et utilisé. Continue à évoluer.

VALORISER

Encourager le tourisme :

Certains sites ont été transformés en musées illustrant l'histoire du BM, comme le Centre historique minier de Lewarde (histoire de l'exploitation du charbon) ou la Cité des Electriciens de Bruay-la-Buissière (histoire du logement ouvrier dans les mines).

Les espaces néo-naturels (terrils, cavaliers) accueillent un tourisme vert et de activités de loisirs : vélo, randonnées, activités nautiques... et même du ski !

Une reconversion vers le domaine des ...arts.....

Les principales fosses conservées ont connu un processus de reconversion post-industrielle et accueillent aujourd'hui des activités artistiques avec une spécialisation marquée :

- fosse 9-9bis d'Oignies : scène musicale « Le Métaphone »
- fosse 11-19 de Loos-en-Gohelle : scène théâtrale « Culture commune »
- fosse d'Arenberg à Wallers : création cinématographique « Creative mine »

Valoriser par l'événementiel : vive le sport !

L'organisation d'événements est un moyen aujourd'hui de faire rayonner un territoire, de le faire connaître.

Le Bassin minier accueille désormais de nombreuses compétitions sportives qui attirent du public et des sportifs de tous horizons :
Ex : Trail des Pyramides noires (course à pied), Paris-Roubaix (cyclisme)...